

Participants : 90 personnes représentant 74 membres (396 voix).

Excusés : 26 membres sont excusés.

Assemblée présidée par M. Daniel Gnerre, président en exercice.

Préambule :

En raison de la situation sanitaire prévalant en date du 16 avril 2020, l'assemblée générale s'est exceptionnellement tenue en ligne. Les membres ont pu suivre l'assemblée générale, poser leurs questions et voter via un dispositif ad hoc mis en place pour l'occasion.

Pour ces mêmes raisons, M. Youssef Samlali, trésorier, a délégué la présentation des comptes et budgets à M. Xavier Mérour, coordinateur.

1. Approbation de l'ordre du jour

M. Daniel Gnerre présente l'ordre du jour de l'Assemblée générale statutaire.

Cet ordre du jour ne suscite pas de remarques et est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2019

L'assemblée ne demande pas la lecture du procès-verbal.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale statutaire 2019 est adopté à l'unanimité, moins 5 abstentions.

3. Année 2019

3.1 Rapport d'activité

M. Gnerre fait un retour sur la vie de l'association en 2019, nouvelle année marquée par un beau dynamisme. L'association a accueilli **25 nouveaux membres** (13 communes, et associations de communes, et 12 entreprises privées), ce qui fait un total de 404 membres au 01.01.2020.

Daniel Gnerre rappelle que le **Comité directeur** est l'organe stratégique de l'association. Constitué pour représenter de manière équilibrée les intérêts des membres du secteur public et privé, il a siégé 5 fois en 2019. Le comité a eu fort à faire en 2019 puisque, en plus des séances régulières, 2 groupes de travail ont rythmé l'année :

- refonte du cadre contractuel d'utilisation du portail asitvd.ch
- réflexion stratégique sur l'évolution de l'association

Les résultats de ces travaux seront présentés par la suite.

Pour mettre en œuvre les décisions du Comité, l'association peut compter sur une **équipe de 4 professionnels constitués** (3,2 ETP) qui, sous la responsabilité du Coordinateur, assure toutes les tâches opérationnelles pour le bon fonctionnement des activités de l'association. L'équipe a été renforcée depuis septembre 2019 avec l'arrivée de Romaric Drigon pour une durée de 18 mois. Il développe avec Yves Blatti le nouveau portail de géodonnées.

En complément du document Rapport d'activité (téléchargeable ici : www.asitvd.ch/ag2020), Daniel Gnerre revient sur 2 réalisations de l'année 2019 :

- **Tout d'abord, le lancement de plans-réseaux.ch**
Cette nouvelle interface permet de commander rapidement les plans des réseaux auprès de multiples gestionnaires de réseaux en quelques clics. Lancée en mai 2019, l'application s'est rapidement imposée comme le nouveau réflexe des métiers de la construction. C'est en moyenne 150 visiteurs par jour et plus de 33'000 plans commandés 2019.
Ce service est également plébiscité à ce jour par 70 gestionnaires de réseaux. Il séduit également de plus en plus de fournisseurs actifs sur plusieurs cantons qui souhaitent uniformiser leur processus de transmission de plan.
- **La seconde activité remarquable de 2019 est l'organisation de 3 nouvelles Rencontres**, sur plans-reseaux.ch, biodiversité/aménagement et la thématique de la réalité augmentée, cette dernière étant la 15e édition de ce RDV. Ces rencontres sont devenues un RDV incontournable pour les professionnels de la géoinformation. Lancé en 2014, ce format court et convivial a rassemblé depuis ses débuts près de 1'000 personnes et a donné la parole à quelque 50 structures publiques et privées.

Xavier Mérour présente ensuite les résultats du travail de refonte du cadre contractuel d'utilisation du portail asitvd.ch. Avec l'appui de l'étude de Maître Capt (avocat, spécialiste en droit des technologies), trois documents ont été rédigés :

- des *Conditions Générales d'Utilisation et de Vente*, qui régissent les rapports juridiques entre les Utilisateurs du portail et l'association
- une *Politique de Confidentialité*, qui précise l'utilisation et le traitement des données personnelles collectées en ligne ;
- des *Conditions générales d'Utilisation de la plateforme par les membres fournisseurs*, qui règlent les relations contractuelles entre l'association et le fournisseur dans son usage du portail.

Ces nouveaux documents permettent de mettre en conformité le cadre contractuel du portail de l'association. Ils intègrent les pratiques, recommandations et obligations juridiques les plus récentes, en particulier pour tout ce qui concerne la protection des données personnelles. (LPrD et RGDP). Ils entreront en vigueur le 1^{er} mai prochain.

3.2 à 3.4 Compte de résultat, Bilan au 31.12.2019 et Fonds de réserve

Les comptes 2019 se caractérisent par un total des charges Frs. 477'008 (inférieure de presque 50'000.- au budget prévisionnel) et des produits s'élevant à Frs. 479'987.-. Le résultat de l'exercice est positif avec CHF + 2'979.-

Le total des fonds propres s'élève ainsi à CHF 362'863.-, auquel vient s'ajouter CHF 175'000.- de fonds de réserve « Portail ».

L'association dispose d'un fonds de réserve, ouvert en 2017 : le fonds «Portail». À fin 2019, le solde de ce fonds s'élève à 175'000.-, après un premier prélèvement de 10'000 sur l'exercice 2019. Encore peu utilisé, ce fonds déploiera tous ses effets en 2020 (année « pleine » de développement du nouveau portail).

Nb. : Les détails des comptes et bilan sont disponibles en ligne dans les documents statutaires, téléchargeables ici : www.asitvd.ch/ag2020.

3.3 Compte de passage

Compte de passage « Extracteur ». Il permet de gérer les flux financiers du projet d'application EXTRACT, outil informatique qui vise à faciliter et industrialiser la diffusion de géodonnées. Depuis l'année 2018, les évolutions sur l'application EXTRACT sont entièrement financées par des membres partenaires du projet. Seuls les frais de maintenance corrective sont pris en charge par l'ASIT via son budget annuel courant. En 2019, un second lot d'évolution a été financé pour un total de 20'500.- à fin 2019, l'outil EXTRACT est pleinement opérationnel et bénéficie à plus de 30 membres fournisseurs.

Compte de passage « Journée de la géoinformation ». Ce compte permet de gérer la trésorerie de la Journée romande de la géoinformation. Les charges sont celles liées aux frais d'organisation : location des lieux, traiteurs, mobilier et communication principalement. La manifestation se finance via les apports des partenaires de la journée (cantons romands, confédération, SITG et ASIT VD), la location des stands pour exposants et les finances d'entrées des participants. L'édition 2018 présentait un reliquat de près de 3'000.-, qui ont été reportés sur l'édition 2020. À fin 2019, le compte présente un solde positif de presque 25'000.- ce qui est normal puisque la majorité des dépenses va être engagée sur l'exercice comptable 2020. Comme pour l'édition 2018, l'objectif est de viser l'équilibre budgétaire.

3.3 Rapport de l'organe de révision

M. Gnerre présente le rapport de l'organe de révision (MyFiduciaire SA) portant sur les comptes annuels de l'ASIT VD. Le rapport confirme la bonne tenue des comptes. Sa lecture n'est pas demandée.

L'assemblée générale approuve à l'unanimité, moins 1 d'abstention, les comptes et le bilan 2019 tels que présentés et donne décharge au Comité directeur. Daniel Gnerre remercie le trésorier, Youssef Samalali, et la comptable, Mme Cotter, pour le travail réalisé.

4. Évolution de l'association

Daniel Gnerre présente tout d'abord quelques chiffres et éléments de contexte réjouissants pour l'association :

- L'association a 25 ans et a accueilli son 400e membre fin 2019. C'est 170 de plus qu'il y a 10 ans ;
- Le partenariat public-privé sur lequel s'est construite l'association fonctionne bien ;
- L'association est bien implantée dans le paysage de la géoinformation suisse ;
- Ses diverses activités sont reconnues et appréciées ;
- Le portail asitvd.ch est fédérateur et bénéficie d'une activité en hausse régulière, En 2019, c'est 540 géodonnées référencées, 78 fournisseurs de tous les échelons (communes, cantons, association, opérateurs privés) et plus de 52'000 commandes de données.

Ce dynamisme s'inscrit dans un contexte général dans lequel l'association doit s'adapter :

- **le cadre législatif**, en particulier sur les questions touchant aux données personnelles (LPrD), évolue et nécessite de revoir certaines pratiques en ligne. Les travaux menés en 2019 vont permettre dès 2020 de mettre à niveau nos Conditions générales d'utilisation (CGU) ;
- **de nouveaux acteurs** extracantonaux apparaissent et expriment des besoins liés à leur périmètre d'activité qui s'étend au-delà des frontières vaudoises. Une première réponse a été apportée avec le lancement en 2019 de l'application plans-reseaux.ch qui permet aux gestionnaires de réseaux de diffuser leurs géodonnées sur plusieurs cantons.

Dans la continuité des travaux déjà menés, le Comité directeur a souhaité mener une réflexion stratégique sur **l'évolution de l'identité de l'association** et sur le positionnement de son **nouveau portail**. Les principales conclusions, résultats de travaux menés ces deux dernières années, sont présentées ci-après :

4.1 Nouvelle identité de l'association

Avec plans-reseaux.ch et le lancement du prochain portail, le référencement et la diffusion des données seront possibles, quel que soit le territoire couvert. Cela demande des adaptations de notre part – dont le changement de nom – mais qui semble être pour le Comité Directeur une évolution naturelle pour l'association. C'est pourquoi Daniel Gnerre propose, au nom du Comité directeur :

- **de renommer l'ASIT VD en « ASIT »**. Le but est simplement d'avoir un nom qui soit cohérent avec l'ouverture extracantonale. Dans les faits, cela ne change pas vraiment la manière dont nous parlons d'ASIT : l'acronyme représentait le nom « Association pour le Système d'Information du Territoire Vaudois » ; désormais, ce sera simplement « Association pour le Système d'Information du Territoire ».

Formellement, l'adaptation du nom sera soumise au vote au point 4.3 de l'ordre du jour lors de la modification des statuts.

- **un nouveau logo en adéquation avec les évolutions de l'association**, et qui accompagnerait ce changement de nom.



Ce logo reflète :

- d'une part, la nature associative de l'ASIT qui met relation et en réseau des groupes de professionnels du territoire (les cercles).
- d'autre part, les trois couleurs représentent la diversité de ces acteurs, mais aussi la diversité des activités de l'association..

4.2 Nouveau portail

Xavier Mérour rappelle qu'aujourd'hui, l'ensemble des activités de l'association est regroupé sur le même portail, asitvd.ch. Les statistiques d'utilisation montrent que, sur une moyenne de 500 visiteurs uniques par jour, 98% cliquent sur le catalogue et la commande de géodonnées ; les 2% restants visitent les autres activités de l'association. Conséquence : une personne uniquement intéressée par les géodonnées doit trouver son chemin parmi beaucoup d'autres informations non pertinentes pour elle.

En fait, on se rend compte qu'il n'y a pas de réel avantage à avoir toutes les informations sur le même portail.

Le Comité souhaite donc simplifier l'accès aux informations en séparant plus distinctement les contenus. Cela se traduira par la mise en place de 2 sites :

- un site web pour présenter le fonctionnement, les activités et les services de l'association
- un nouveau portail dédié à l'accès aux géodonnées

Le site plans-reseaux.ch sera bien entendu conservé et complètera l'offre en ligne de l'association, avec donc 3 adresses : une distinction claire pour une offre claire.



Daniel Gnerre conclut en soulignant qu'avec ces changements, l'association s'adapte au contexte et aux besoins actuels sans remettre en cause ni son rôle, ni ses valeurs.

Afin de mettre en œuvre ces évolutions d'une part, et intégrer le travail réalisé sur le cadre juridique d'autre part, **plusieurs modifications des statuts et de ses annexes ont été soumises à l'assemblée.**

4.3 Adaptation des statuts et de ses annexes

Les modifications de statuts et de ses annexes sont présentées article par article par Xavier Mérour et soumis, dans un second temps au vote, selon l'ordre ci-dessous. Le résultat de chaque vote est présenté dans la colonne de droite (*chaque membre ayant un nombre de voix au prorata de sa cotisation*).

MODIFICATIONS EN LIEN AVEC L'IDENTITÉ ET LE FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

➤ Adaptation du nom de l'association « ASIT - Association pour le Système d'Information du Territoire ».	→ <i>Statuts et ses annexes</i>	Accepté avec 322 voix pour, 2 contre et 17 absentions
➤ Ajout et reformulation de certains éléments qui figuraient dans le préambule des anciens statuts	→ <i>Statuts - article 2</i>	Accepté avec 315 voix pour, 0 contre et 2 absentions
➤ Ajout de la notion de « type de membre » pour faire une distinction claire entre « membres utilisateurs » et « membres fournisseurs »	→ <i>Statuts - article 8</i>	Accepté avec 349 voix pour, 0 contre et 11 absentions

		Accepté avec 324 voix pour, 0 voix contre et 4 absentions
➤ Modification des règles de composition et durée maximum du mandat (7 à 15 ans) au Comité directeur, sans remettre en cause les droits des membres actuels.	→ <i>Statuts - article 21</i>	Accepté avec 305 voix pour, 0 contre et 30 absentions
➤ Reconnaissance de la charge de représentation associée à la fonction de président	→ <i>Annexe « Fonctionnement du Comité directeur »</i>	Accepté avec 328 voix pour, 9 contre et 15 absentions

MODIFICATIONS EN LIEN AVEC LE FINANCEMENT DE L'ASSOCIATION

➤ Simplification des grilles des cotisations (en particulier, suppression de la distinction entre « commune avec/ sans service industriel ») qui implique un statu quo ou une diminution des cotisations. La typologie « membres utilisateurs » et « membres fournisseurs » est reprise pour plus de clarté.	→ <i>Annexe « Calcul des cotisations »</i>	Accepté avec 344 voix pour, 7 contre et 14 absentions
➤ Suppression de la taxe sur les commandes (introduite en 2011 afin de financer la création d'un nouveau poste)	→ <i>Statuts - Article 14</i> → <i>Annexe « Calcul des cotisations »</i>	Accepté avec 355 voix pour, 0 contre et 2 absentions

MODIFICATIONS EN LIEN AVEC LES CONDITIONS D'UTILISATION DE LA PLATEFORME EN LIGNE

➤ Suppression des annexes - « Conditions générales d'extraction des géodonnées » - « Usage de la plateforme d'échange de données par les membres » - « Usage de la plateforme d'échange de données par les non-membres »	→ <i>remplacées par les CGUV et Politique de confidentialité (cf. # 9 et 10 ci-dessous)</i>	Accepté avec 360 voix pour, 0 contre et 6 absentions
➤ Introduction des « Conditions générales d'utilisation et de vente » et d'une « Politique de confidentialité » pour les utilisateurs des différents portails de l'association	→ <i>Documents contractuels à accepter par les utilisateurs</i>	<i>Présentés, mais non soumis au vote, car ne font partie des statuts</i>

➤ Introduction de « Conditions générales d'utilisation de la plateforme par les membres fournisseurs »	→ Document contractuel à accepter par les fournisseurs	Présentés, mais non soumis au vote, car ne font partie des statuts
--	--	--

Daniel Gnerre remercie les membres d'avoir accepté la totalité des propositions soumises. Toutes ces modifications entreront en vigueur le 1^{er} mai 2020.

5. Année 2020

5.1 Objectifs

Daniel Gnerre présente les principaux objectifs de l'année 2020 selon les axes stratégiques de l'association :

Axe « Faciliter le partage des données »

- Finaliser le développement de **viageo.ch**, y compris l'intégration de la nouvelle charte graphique, la migration des données et l'organisation de tests utilisateur
- Coordonner le groupe utilisateurs **EXTRACT** et faire le suivi des développements (lot 2020)
- Faciliter le suivi de la **LGéo**, avec l'intégration de l'API du référentiel national geobasisdaten.ch

Axe « Promouvoir le partage de connaissances »

- Co-organiser la seconde édition de la **Journée romande de la géoinformation**, le principal évènement de géomatique en Suisse romande. L'association prend également en charge la coordination opérationnelle de la manifestation.

Axe « Consolider l'image de l'association »

- **Mise en œuvre de la nouvelle identité de l'association**, avec son site web, ses supports de communication
- **Tenue d'un stand** à l'occasion de la journée romande de la géoinformation, pour faire connaître la nouvelle identité de l'association et promouvoir ses activités et projets.

5.2 Budget 2020

Xavier Mérour présente le budget prévisionnel 2020

Le total des charges budgétisées se monte à CHF 591'000.-, avec une année qui sera marquée, en sus des dépenses courantes par les charges directes d'exploitations suivantes :

- 15'000.- alloué aux travaux de mise en œuvre de la nouvelle identité de l'association
- 7'500.- alloué à l'intégration de l'API geobasisaten.ch dans le futur portail

Les dépenses de fonctionnement sont en hausse avec une équipe salariée de 4 personnes (3,2 ETP) pour l'entier de l'année.

Le total des produits se monte à CHF 593'000.-. Avec la décision de suppression des taxes sur les commandes, nous présentons ici le dernier budget avec le produit «émolument sur service asitvd.ch» qui est estimé à 65'000. Ce montant représente la somme des taxes 2019 facturées en janvier 2020 et des

taxes de janvier à avril 2020. Il est par ailleurs prévu un prélèvement important au fonds «portail» pour un total de 60'000.-

Le résultat prévisionnel de l'exercice 2020 affiche ainsi quasi-équilibre avec un résultat de + Frs. 2'000.-

Le budget 2020 est voté à l'unanimité.

6. Élections

6.2 Comité directeur 2020-2021

Gnerre annonce que **8 membres du Comité actuel se représentent et 1 membre (M. Daniel Savary, Ville de Lausanne) est annoncé sortant**. Une unique nouvelle candidature a été adressée au Comité directeur. Il s'agit de celle de **M. Jean-François Henzelin**, ingénieur EPFL du génie rural et géomètre. Il est chef de projet au sein de la société Groupe E SA, qui exploite plusieurs réseaux de distribution d'énergie sur les cantons de Fribourg, Neuchâtel et Vaud.

En l'absence d'autre candidature, Daniel Gnerre propose de voter en bloc pour les 9 candidats suivants :

- M. Sindo Alonso (GEO Solutions SA)
- M. Claudio Carneiro (État de Vaud)
- M. Cyril Favre (État de Vaud)
- M. Daniel Gnerre (Commune de Vevey)
- M. Jérôme Grand (Transports publics lausannois SA)
- M. Jean-François Henzelin (Groupe E SA)
- M. Arnaud Poncet-Montanges (Commune de Pully)
- M. Youssef Samlali (urbaplan sa)
- M. Yvan Weber (Holdigaz Services SA)

Le Comité directeur est élu à l'unanimité.

M. Gnerre remercie les membres du Comité pour leur engagement et souhaite la bienvenue à M. Henzelin.

5.2 Réviseurs des comptes

Le Comité directeur propose de reconduire le mandat de MY Fiduciaire SA (Prilly).
L'assemblée accepte à l'unanimité cette proposition.

7. Divers et propositions individuelles

M. Gnerre informe l'Assemblée qu'il n'a pas reçu de propositions individuelles.

M. Gnerre clôt la 26^e Assemblée générale. La séance est levée à 16h00.

Lausanne, avril 2020